

La crise expliquée aux élus locaux

Pour les aider à répondre aux questions posées par la crise économique, Yann Le Meur leur propose un cours gratuit.



Yann Le Meur
universitaire
spécialiste
des finances
publiques.

Crise des finances publiques, crise économique générale. Les collectivités locales sont doublement touchées. Elles devront prendre leur part dans le redressement des comptes publics, à un moment où le déficit budgétaire de la nation se creuse chaque jour de manière dramatique. L'État rationne ses aides aux collectivités locales, et les oriente vers des politiques ciblées et prioritaires. Plus que jamais, il importe de bien comprendre le système complexe d'alimentation et

de répartition des masses budgétaires que l'État distribue aux institutions territoriales. Quels sont les mécanismes complexes régissant les finances locales ? Comment anticiper les ressources locales qui en dépendent et tester l'impact de différents scénarios sur l'équilibre budgétaire futur ? Les collectivités locales peuvent-elles se passer de la taxe professionnelle ?

C'est à ces questions que répondra Yann Le Meur, professeur associé à la faculté de Sciences économiques de Rennes 1, où il donnera un cours public sur ce sujet le 5 février. Le cours sera suivi d'une conférence-débat sur le thème « Contrainte budgétaire marge de manœuvre des élus locaux ».

Cours gratuit de 14 h à 17 h. Renseignements sur <http://www.ressources-consultants.eu/>